

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE**

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2019

A la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue principale, jeudi, le 31 janvier 2019 à 19h.

Sont présents: Mesdames Vanessa Gagnon Desjardins, Lorraine Michaud et Julie D'Astous et Messieurs Renaud Fortin, Fernand Caron et Deave D'Astous ,tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon.

RÉSOLUTION 034-2019 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

ATTENDU QU' UNE séance extraordinaire a été convoquée par le maire;

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé par monsieur Deave D'Astous et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h. Le quorum requis est constaté.

RÉSOLUTION 035-2019 ACCEPTATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

ATTENDU QUE : l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé par madame Lorraine Michaud et résolu que l'avis de convocation est accepté .

RÉSOLUTION 036-2019 ADOPTION DU BUDGET « DÉPENSES » 2019

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière doit préparer et adopter un budget pour l'année financière 2019 et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent;

Il est proposé par monsieur Deave D'Astous, appuyé madame Julie D'Astous et résolu à l'unanimité que le budget « dépenses » qui suit, est et soit adopté pour l'année financière 2019 :

<u>DÉPENSES</u>	<u>2019</u>
Administration générale	197 075
Sûreté du Québec	38 045
Protection incendie	46 490
Transport	253 819
Hygiène du milieu	90 725
Urbanisme et mise en valeur du territoire	53 165
Loisirs et culture	44 555
Frais de financement	4 300
Remboursement de capital	<u>128 900</u>
GRAND TOTAL	857 074

RÉSOLUTION 037-2019 ADOPTION DU BUDGET «RECETTES» 2019

Il est proposé par madame Lorraine Michaud, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité que le budget « recettes » qui suit est et soit adopté pour l'année financière 2019 ainsi que le programme triennal des immobilisations;

<u>RECETTES</u>	<u>2019</u>
Tenant lieu de taxes (école, terres publiques)	82 759
Transferts	141 590
Contrat de déneigement MTQ	49 000
Autres recettes de sources locales	12 175
Tarification (ordures, recyclage, égouts)	73 358
Taxes foncières générales et spéciales	
Et service de la dette	389 750
Excédent affecté	
aux matières résiduelles	4 793
Excédent de fonctionnement	<u>103 649</u>
<u>Non affecté (surplus accumulé)</u>	
GRAND TOTAL	857 074

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Machinerie	2019	30 000
Voirie	2020	25 000
Voirie	2021	20 000

RÉSOLUTION 038-2019 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Fernand Caron, appuyé par madame Vanessa Gagnon Desjardins et résolu à l'unanimité à 20h .

Je, Gilbert Pigeon, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

Gilbert Pigeon, maire

Christiane Berger Dir.gén & sec/trésorière